



**Mémoire présenté par ÉGALE ACTION
dans le cadre de la Consultation nationale vers une politique sur l'activité
physique, le loisir et le sport au Québec
28 août, 2013 - Montréal**

Pour que votre fille ait le choix, puisse jouer et demeure active.

Pour que chaque femme soit outillée, participe et s'implique.

Pour atteindre l'équité dans la participation et l'encadrement.

4545 Avenue Pierre-de-Coubertin
Montréal (Québec)
H1V 0B2

t. (514)252-3114 (3615)
f. (514)254-9621

info@egaleaction.com
www.egaleaction.com

Table des matières

I - Description de l'organisme	2
Énoncé de la mission	
Clientèles cibles	
Conseil d'Administration	
II - Préambule	4
Bref historique du sport au féminin	
État de la situation	
III – Les principaux déterminants de la pratique chez les femmes	6
Les actions principales	
IV – Conclusion	9
V - Les questions de la consultation	10
VI - Recommandations d'ordre général pour un système efficace et efficient	14

I - Description de l'organisme



Égale Action est un organisme québécois à but non lucratif légalement constitué selon la loi sur les compagnies, Partie III du Québec dont les services et programmes sont dispensés dans l'ensemble des régions du Québec depuis 2001. Le bureau administratif d'Égale Action est localisé au stade olympique de Montréal au Regroupement Loisir Québec. Suite à une vaste consultation de ses partenaires, collaborateurs, membres et contacts à l'automne 2012 afin de situer Égale Action dans le portrait québécois du sport et de l'activité physique, l'organisme est reconnu pour sa capacité d'innover, la qualité de ses services et programmes, son volet éducatif et son implication comme agent catalyseur dans les différents milieux. Il est également apprécié pour son accessibilité, son ouverture et sa mission au plan social.

Énoncé de la mission



Égale Action assure un leadership provincial, valorise, éduque, assure la promotion, soutient les leaders et mobilise les partenaires pour favoriser la participation équitable et les expériences positives des filles et des femmes en sport et activité physique au Québec.

Clientèles cibles



Égale Action s'adresse :

- Aux filles et aux femmes actives ou qui désirent l'être.
- Aux femmes et aux hommes qui interviennent auprès des filles et des femmes dans le milieu du sport et de l'activité physique, peu importe leur milieu et leur rôle d'intervention.
- Aux femmes et aux hommes gestionnaires ou en poste de décision dans les milieux du sport, de l'activité physique, du loisir, de la santé et de l'éducation.
- Aux femmes qui s'impliquent ou qui désirent s'impliquer bénévolement en sport et activité physique.

Conseil d'Administration



Guyline Demers
Présidente

Occupation : Enseignante et Directrice
Département d'éducation
physique
Université Laval

Sylvie Béliveau
Vice-Présidente

Occupation : Directrice des programmes
régionaux
Soccer Canada

Marie Lyonnais
Vice-Présidente

Occupation : Adjointe à la direction
générale
Réseau du Sport étudiant

Chantal Tardif
Trésorière

Occupation : Directrice générale adjointe
Loisirs Laurentides

Gabriella Cosovan
Secrétaire

Occupation : Directrice générale
Fédération de Tir à l'arc du
Québec

Louise-Marie Houde
Administratrice

Occupation : Retraitée
Sports-Québec

Diane Poncelet
Administratrice

Occupation : Enseignante en éducation
physique et entraîneure
CSRN

Élaine Lauzon
Représentante des employées

Occupation : Directrice générale
Égale Action

II - Préambule

Introduction



Ce document couvre trois volets: dans un premier temps, il vous présente les principales actions à considérer afin d'améliorer le portrait de la participation et de l'implication des filles et des femmes en sport au sens large dans le système québécois actuel. Dans un deuxième temps, il répond aux questions posées lors de la consultation et dans un troisième temps, il expose une position beaucoup plus radicale vers un système plus efficace et efficient. En d'autres mots, une réforme en bonne et due forme du système sportif et de l'activité physique au Québec. Ce troisième volet, quoique relativement explicatif, ne couvre pas la totalité des possibilités, mais donne un aperçu relativement clair de notre vision de ce nouveau modèle « des saines habitudes de vie ». Reste à déterminer l'ampleur que nous voudrions tous donnée à notre démarche vers l'atteinte de l'objectif ultime soit, la nation la plus en forme au monde d'ici 10 ans. Nous nous rendons évidemment disponibles afin de siéger à votre comité national qui aura le défi énergisant et stimulant de redessiner la carte du système québécois.

Bref historique du sport au féminin



Depuis près de 100 ans... les femmes effectuent des percées dans le sport d'élite et les sports dits « non traditionnels ». Or malgré cela, on constate depuis 10 ans une faible représentativité des filles et des femmes dans les domaines du sport et de l'activité physique au Québec et au Canada.

On doit la Déclaration de Brighton à la première Conférence mondiale sur les femmes et le sport de 1994 à Londres. Plusieurs organismes et programmes qui ont pour objectif de favoriser l'équité des sexes dans la pratique d'activités physiques et sportives ont par la suite vu le jour. C'est le cas d'Égale Action au Québec depuis 2001 et de l'Association canadienne pour l'avancement des femmes et du sport qui elle, fait état de pionnière depuis 1981.

La Déclaration de Brighton donne les principes de base des mesures nécessaires à l'augmentation de la participation des femmes à tous les

niveaux du sport (de l'initiation à la compétition) et dans tous les rôles (entraîneure, arbitre ou participante). On y trouve notamment un volet destiné aux jeunes ou l'on peut lire que « les recherches ont démontré que les filles et les garçons voient le sport de deux points de vue complètement différents. Les responsables du sport, de l'éducation, des loisirs et de l'éducation physique pour les jeunes devraient donc s'assurer que les chances de participation et les occasions d'apprentissage qui correspondent aux valeurs, aux attitudes et aux aspirations des filles soient intégrées aux programmes existants. »

État de la situation



Selon les différentes études, avant le passage du primaire au secondaire s'amorce un processus de désengagement de la pratique de l'activité physique et sportive qui se poursuit jusqu'à l'âge adulte. Cette situation est plus importante chez les filles. On sait également que :

- À partir de l'âge de 12 ans, la participation des filles à l'activité physique diminue graduellement pour atteindre un taux de participation de 11 % chez les filles de 16-17 ans.
- 72 % des filles doivent doubler leur niveau d'activité physique pour être considérées suffisamment actives.
- Si une fille ne pratique pas un sport à l'âge de 10 ans, il y a seulement 10 % des chances qu'elle soit active à l'âge de 25 ans.
- En 2001, seulement 15 % de femmes, 63 parmi les 420 athlètes et fondateurs admis au Temple de la renommée des sports du Canada, ont été honorées.
- 92 % de l'espace médiatique est consacré exclusivement aux athlètes masculins laissant un maigre 3 % de l'espace disponible aux athlètes féminines.
- En 2006, les femmes représentent que 28 % des officiels en sport, soit 14 % de moins que le portrait canadien de 1998.
- Les femmes entraîneures représentent à peine 14 % des entraîneurs analysés.
- Les femmes siègent que dans une proportion de 25 % au sein des conseils d'administration des instances sportives au Québec – 18 % au poste de Présidence ou VP.

III – Les principaux déterminants de la pratique chez les femmes

Les actions principales



Assurer un leadership politique

L'accroissement de la participation des femmes passe par le leadership du palier politique et le partage de cette responsabilité par l'identification claire et précise des rôles de chaque partenaire.

Pour augmenter la participation des femmes, il faut avant tout avoir le courage de prioriser cette clientèle qui représente 50,76 % de la population québécoise. Si le gouvernement actuellement en place souhaite que le Québec devienne l'une des 10 nations le plus en forme au monde, il ne peut laisser de côté une personne sur deux.

Prioriser la participation des filles et des femmes au même titre que celle des garçons et des hommes

Pour réaliser cette action, il faut d'abord comprendre la problématique entourant la participation des filles et des femmes. Pour cela, il faut sensibiliser et éduquer le plus grand nombre possible de décideurs et d'acteurs sur les grands enjeux entourant cette participation féminine (par exemple, quelles sont les particularités des filles qui expliquent leur désengagement de la pratique sportive dès la fin du primaire). En effet, plusieurs acteurs ont un rôle important à jouer pour augmenter la participation des filles et des femmes. Le premier en importance étant le parent/tuteur suivi de près par le gouvernement, le gestionnaire en poste de décisions, les intervenants directs (enseignant, entraîneur), les pairs, etc.

Soutenir l'environnement socioculturel

L'attitude et le comportement de l'entourage immédiat (parents, frères/sœurs, enseignants, entraîneurs) et des pairs influencent fortement la pratique d'activités physiques et sportives, surtout chez les adolescentes. Ainsi, une adolescente a davantage tendance à être physiquement active si une amie proche l'est aussi. On commence à peine à mieux comprendre l'impact potentiel des influences sociales et de plus en plus on se rend compte que celles-ci ont un rôle important à jouer au niveau de la participation des filles et des femmes.

Développer et entretenir l'environnement physique

Le nombre restreint d'infrastructures sportives et d'équipements adéquats rendent la pratique difficile pour l'ensemble des pratiquants au Québec. Ajouter à cela la gestion des plateaux, des horaires, la notion de sécurité et l'accessibilité contrôlée et limitée (sans contrainte externe) et vous vous retrouvez avec un degré supérieur de difficultés pour la pratique des filles et des femmes, peu de temps étant accordé aux problématiques liés à leur pratique et à leurs préoccupations.

Investir pour un environnement financier équitable

Pour que la participation et l'implication des filles et des femmes s'améliorent vraiment au Québec, il faut non seulement un investissement financier important du gouvernement, des partenaires et collaborateurs, mais également un changement de mentalité à l'égard de l'octroi des budgets par les organismes et regroupements intervenant directement auprès de cette clientèle. Ne déplaie à certains, l'atteinte de l'équité dans la participation passe par l'octroi minimalement égalitaire (50 %) des montants disponibles au sport et à l'activité physique pour les filles et les femmes. On ne peut espérer rattraper le retard si un coup de barre n'est pas donné.

Encourager la participation

La participante a évidemment une part de responsabilité dans sa participation, mais le contexte culturel et historique du Québec a fait en sorte qu'aucune culture sportive féminine n'a vraiment été développée avec tout ce que cela signifie. On a simplement tenté d'insérer la participation des femmes dans un cadre qui ne leur convient pas. Comme si on voulait faire entrer un carré dans un cercle. Avec comme résultat...le peu de résultats. Peu de modèles féminins sont utilisés et reconnus à leur juste valeur, le langage utilisé est encore inadéquat dans certains cas et trop souvent stéréotypé, le visuel promotionnel sous-utilise les modèles féminins, les installations demeurent toujours difficiles d'accès, les budgets inégaux ou anorexiques pour les sports féminins sont monnaie courante, les organismes et répondants sports n'ont pas le réflexe d'inclure dans leur réflexion et leurs décisions les aspects qui touchent les filles et les femmes, etc.

Ceci étant dit, une légère amélioration se fait sentir depuis quelques années.

On doit cesser de transférer le problème dans l'assiette d'un autre ou d'un seul organisme. On ne parle pas ici de déshabiller Paul pour habiller Pauline, mais d'équilibrer le tout et quelques fois, cela veut dire de faire de la discrimination positive pour y arriver.

Assurer un encadrement de qualité

Point central de toute initiative visant la participation des filles et des femmes. Les intervenants « terrain » ont tout avantage à comprendre le comportement des filles et des femmes en sport et activité physique, la dynamique de groupe qu'elles privilégient et savoir comment communiquer avec celles-ci. Dès l'âge de 6 ans, les filles sous-estiment leurs aptitudes pour l'activité physique. Pendant que les garçons demeurent dans l'action, les filles se retirent d'elles-mêmes physiquement et mentalement du jeu. Par conséquent, leur niveau d'aptitudes pour l'activité physique est toujours inférieur à celui des garçons. Leurs habiletés physiques de base se développant moins rapidement, elles retirent peu de plaisir à participer et mal à l'aise de ne pouvoir « performer athlétiquement » ou simplement pour être acceptées du groupe. Ce sont là quelques raisons pour lesquelles les filles choisissent des activités traditionnellement féminines, sont rebutées par l'activité physique ou pire encore, abandonnent pour ne pas décevoir.

La formation des intervenants devient donc la pierre angulaire d'une expérience de qualité pour les filles et les femmes autant à titre de participante que d'intervenante. En terminant, pour que la jeune fille participe à long terme, la prise en charge de sa propre pratique devient au même titre la clef du succès. Ce qui suppose une formation adéquate pour celle-ci.

IV – Conclusion

Posons-nous les questions suivantes



Que faisons-nous pour que la situation change vraiment?

Qu'est-ce qui ferait en sorte que chaque fille, chaque femme participe et s'implique activement et que puis-je faire de différent pour que cela se produise?

Comment modifier la structure d'accueil, notre style de gestion, nos interventions pour créer cette nouvelle culture qui leur sera propre?

La politique peut-elle vraiment y changer quelque chose?

Cela suppose :

- › Une volonté de changer les façons de faire et d'investir dans ces changements.
- › De placer la participante au centre de nos décisions au même titre que le participant.

Plusieurs acteurs ont un rôle à jouer dans l'accroissement de la participation des femmes, le gouvernement y joue un rôle majeur par une politique gouvernementale qui tiendra compte **intégralement** du fait femme sport et activité physique.

Un Québec actif ne peut se permettre de perdre l'adhésion de plus de 50 % de sa population. L'impact d'un nombre accru de Québécoises actives et impliquées sur la santé globale du Québec ne doit plus être à prouver.

V - Les questions de la consultation

1. COMMENT DÉFINISSEZ-VOUS UNE NATION EN FORME?



- Une nation fière.
- Une nation qui peut repousser ses limites.
- Une nation qui peut réaliser ses rêves.
- Une nation qui peut compter sur l'apport de tous ses citoyens et citoyennes.
- Une nation pour qui bouger est aussi important que respirer.
- Une nation pour qui l'activité physique et sportive est accessible équitablement à tous et toutes.
- Une nation pour qui on investit équitablement les ressources afin d'atteindre l'équité dans la pratique et l'implication.

2. QUELLE CIBLE DEVRAIT-ON ATTEINDRE D'ICI DIX ANS?



- Doubler le % de Québécoises suffisamment actives pour chacune des strates d'âges.
- Augmenter de 25 % le nombre de Québécoises impliquées en sport pour chacun des secteurs d'intervention.
- Diminuer drastiquement le nombre de structures d'accueil et d'organismes impliqués en sport et activité physique et ainsi mieux utiliser les ressources financières disponibles.

3. PARTAGEZ-VOUS LES FONDEMENTS, LA VISION ET LES VALEURS PROPOSÉS DANS LE LIVRE VERT?



- Réponse: Oui en partie.
- Le livre vert présente le gouvernement dans un rôle de partisan, d'animateur ou de promoteur auprès de l'ensemble des organismes et personnes concernés et de leur volonté d'agir. Ce que tous nous vous

disons, c'est que cela n'est plus suffisant. Nous attendons des élus non seulement qu'ils s'appuient sur la prise de conscience et de la volonté de la collectivité, mais qu'ils prennent le flambeau et établisse la vision par des mesures concrètes aussi radicales que nécessaires pour qu'effectivement dans dix ans, le Québec devienne la nation la plus en forme au monde.

- Pour votre gouverne, Égale Action fait également partie du groupe d'organismes de la table multisports qui a présenté au gouvernement le document « Renouveau de la politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique, vers une culture sportive au Québec. Ceci étant dit, nous adhérons évidemment aux recommandations émises dans ce document.
- Il serait maintenant souhaitable en 2013 (et plus que nécessaire) d'éliminer la tendance, par le vocabulaire utilisé, qui sous-entend la catégorisation des individus selon leurs limitations, leur milieu d'appartenance ou leur sexe. On ne doit plus scinder et diriger les actions à prendre en fonction des barrières à surmonter par l'individu dans le système actuel qui ne peut manifestement pas y faire face d'emblée, mais bien s'attaquer au système en soi, aux valeurs inhérentes à celui-ci et à la gestion et l'intervention qui en découlent avec ce que cela implique comme prise de décisions. En d'autres mots, parler de façon inclusive en considérant la personne à part entière et adapter le système afin que celui-ci « surmonte » les barrières pour mieux répondre aux besoins de chaque personne et non pas l'inverse en demandant à chaque personne de surmonter les barrières d'un système inadéquat. Un bon ménage s'impose.
- Il faut également en finir une fois pour toutes avec la guerre des mots (sport, loisir, activité physique) et la définition de ceux-ci. Clarifions et simplifions le tout par un vocabulaire inclusif. On doit faire comprendre à tous que dépendamment où l'on se situe sur l'échelle chronologique en âge, du lieu de pratique, de l'encadrement disponible, de ses capacités et de ses choix, on sera soit actif pour le loisir, soit actif en sport de manière compétitive ou pour le plaisir de jouer à un sport ou encore soit actif dans le cadre d'une activité physique encadrée ou libre. Il faut éliminer la compétition sous-entendue entre les différents secteurs de pratique ce qui permettra de se concentrer sur l'essentiel plutôt que de tenter de satisfaire tout le monde par un partage du gâteau supposément équitable, mais qui au

fond, ne fait qu'accroître le fossé qui nous sépare de notre objectif.

- Il faut également absolument préciser clairement dans la vision l'intention de mettre en place un système plus cohérent et beaucoup moins lourd autant dans sa composante que dans sa gestion en plus d'identifier les rôles et responsabilités de chaque entité qui demeurera en place dans ce nouvel organigramme (sportif, gouvernemental, municipal, associatif, régional, communautaire et éducatif). Qu'il soit clair qui auront un rôle de structure d'accueil et de gestionnaires des lieux de pratique et qui auront le rôle du développement de la pratique, des balises et des règlements qui la sous-entend. On ne peut prétendre devenir une nation en forme lorsque chacun fait à sa façon et selon ses règles sans tenir compte du pratiquant.

4. PARMI LES QUATRE ENJEUX QUE SONT L'ACCESSIBILITÉ, LA QUALITÉ DES EXPÉRIENCES, LA VALORISATION ET LA CONCERTATION, QUEL EST SELON VOUS CELUI QUI EST PRIORITAIRE?



Deux options :

1- Dans le système actuel, les enjeux prioritaires seraient :

La qualité de l'expérience – car, pendant que l'on tente d'ajuster le système, il y aura toujours des pratiquants et surtout des pratiquantes qui, parce que l'expérience qu'elles auront vécue ne sera pas nécessairement positive, abandonneront la pratique.

L'accessibilité – car présentement, un bon nombre de filles et de femmes n'ont pas accès ou ne se sentent pas à l'aise, pour différentes raisons, à participer.

2 -Si l'on décide de se mettre vraiment à la tâche et d'attaquer de front le système en place, les enjeux seraient alors :

La prise de décision du gouvernement - par la révision de l'organigramme actuel et de la présentation du nouvel organigramme à partir duquel il y aura...

La concertation – toutefois, il ne sert à rien de concerter tous ceux qui

sont déjà en place, car la discussion sera stérile et tournera continuellement autour de ceux et celles qui veulent sauver leur structure (et leur emploi) au lieu de discuter vraiment de la nouvelle vision. Autour de la table de concertation, on doit retrouver non pas des représentants d'organismes (parce qu'ils existent), mais des visionnaires nonobstant leur organisme d'appartenance. Personnellement, j'aimerais bien voir un Guy Laliberté et une Julie Snyder autour de cette table.

La valorisation et la promotion – de la participation à tous les niveaux, du nouveau système, des modèles et de tous les individus qui se retrouvent sur le chemin du pratiquant (gestionnaires, intervenants, bénévoles, éducateurs, parents) et bien entendu le pratiquant.

5. Y A-T-IL D'AUTRES ENJEUX IMPORTANTS?



- La volonté politique à tous les paliers – prise de décisions
- La reconnaissance politique ministérielle (ministère des saines habitudes de vie)
- La reconnaissance politique interministérielle
- L'engagement financier
- La vision commune des intervenants
- Le renouvellement des ressources humaines et la reconnaissance de leur statut économique.
- Un système inclusif dès le départ
- Sommes-nous vraiment prêts pour un tel défi??? Il ne faut qu'un caillou lancé à la mer pour que l'onde de choc déferle jusqu'à l'autre rive.

6. QUELS SONT LES GRANDS DÉFIS À RELEVER POUR MIEUX PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS PHYSIQUES, RÉCRÉATIVES ET SPORTIVES?



L'usage d'un vocabulaire et d'un visuel adéquat – le bon message aux bonnes personnes par les bons messagers et messagères.

La promotion de l'activité sportive par autant d'athlètes féminines que masculins connus et de tous âges (jeunes athlètes, amateurs ou professionnels, athlètes de la catégorie des maîtres, 50 et +++).

La promotion de l'activité physique et du plaisir de bouger par des citoyens et citoyennes de tous âges (non-athlètes, mais qui sont des modèles en ce qui a trait à leurs saines habitudes de vie) et en qui le public en général va se reconnaître, on en connaît tous un et une.

La concertation, non pas parce que chacun fera ensuite sa petite affaire, mais pour décider des messages, des plateformes et des modèles appropriés. Afin de refléter une vision unique, la partie promotion devrait être la responsabilité entière du gouvernement. Il en va de même pour l'octroi de fonds.

La diffusion des messages et conséquemment de l'offre de services demandera une conscientisation et une participation à part entière de l'ensemble des structures d'accueil (municipal, institutions d'enseignement, centres communautaires, de plein air, etc.)

VI - Recommandations d'ordre général pour un système efficace et efficient

Une réforme en bonne et due forme – quelques pistes de solution



- A. À partir de l'ensemble des éléments recueillis, le gouvernement prend LA décision en déterminant LA vision vers un Québec en Forme. Rattachés à cette vision, une loi (genre Title IX), un nouvel organigramme avec une diminution importante du nombre d'organismes, un financement repensé, des politiques raffermies et des décisions conséquentes. En d'autres mots, un rôle de l'administration publique beaucoup plus actif et présent que seulement en tant qu'observateur ou en soutien.
- B. À partir d'éléments recueillis ou à recueillir, le gouvernement détermine le nouvel organigramme du système québécois vers une nation en forme, inclusive et qui élimine la duplicité actuelle des structures, des programmes, des services et la surcharge de gestionnaires et de bureaucratie.
- C. La mise en place du Ministère des saines habitudes de vie (appellation qui englobe tout le monde sans préjudice à quiconque) et qui sous-

entend l'élimination de la bataille du vocabulaire puisque le nouveau modèle sera inclusif à l'activité physique, au sport et au « loisir » actif – si la démarche est sérieuse, c'est un incontournable.

- D. Un engagement financier à la mesure de sa vision et de ses ambitions.
- E. La mise en place d'un seul organisme-mère, inexistant pour le moment. Pour ma part, cet organisme regrouperait le volet sport fédéré, sport scolaire, les organismes multisports et les organismes «activité physique». Certaines activités et organismes présents sous le volet «loisir» devraient être considérés pour le volet activité physique et sport (ex : montagne et escalade, marche-randonnée pédestre). Le volet loisir devrait regrouper toute activité ne demandant aucun effort physique (ex.: échecs, chorales, histoire). À l'intérieur de cet organisme-mère seraient également rapatriés certains programmes et services d'organismes existants tels les programmes sport-études, les actions relatives à la participation des femmes, aux personnes ayant un handicap, etc.
- F. Le développement de l'ensemble des éléments fonctionnels et des étapes à considérer pour la mise en place de la nouvelle structure de fonctionnement sous et parallèle à l'organisme-mère.
- G. La présentation des résultats et des étapes à venir, aux intéressés concernés, à titre d'information et vers une vision commune – la consultation ayant déjà eu lieu.
- H. La préparation de la campagne promotionnelle selon la nouvelle vision et les nouvelles balises.
- I. La réorganisation progressive, mais tout de même efficace du fonctionnement selon la nouvelle structure de fonctionnement.
- J. La diffusion de la campagne de promotion.
- K. Afin de créer des environnements favorables, ajustement des différents critères rattachés à la notion d'accessibilité par la mise en place de mandats clairs, de normes de sécurité respectées et consultées, de réseaux de compétitions de l'initiation à la compétition, de règlements, de catégories, d'horaires, d'heures d'ouverture et de fermeture, de coûts, de qualité de l'encadrement,

etc. qui auront un impact sur le pratiquant et la réorganisation des différents plateaux et aires de pratique disponibles, à le devenir ou à construire. Ce qui suppose des rôles et mandats clairs déterminés pour les gestionnaires de plateau (municipal et scolaire).

- L. La diffusion de l'offre de services et de l'information sous-jacente aux changements apportés pour les pratiquants et les personnes qui seraient intéressées à s'impliquer.
- M. L'ajustement du programme de formation des entraîneurs pour en faire un programme de formation des intervenants et enseignants dans l'ensemble du nouveau réseau. Le mentorat étant un aspect à développer dans le programme afin que l'expérience ne se perde pas au détriment de la jeunesse. Ceci accélèrera la prise en charge de la relève de façon adéquate.
- N. La reconnaissance et l'ajustement économiques du rôle des intervenants sport – conditions salariales et autres. Utilisation optimale et plus que nécessaire des jeunes diplômés en éducation physique, récréologie et kinésiologie dans l'ensemble du spectre et selon le nouveau réseau.
- O. L'évaluation, la mise à jour et le développement continu des compétences des enseignants en éducation physique et à la santé, des intervenants et des gestionnaires afin de comprendre et de répondre aux besoins de chaque clientèle et de s'assurer d'une expérience de qualité.
- P. La valorisation, au-delà de la pertinence de la campagne promotionnelle et de communication, il faut s'attarder aux différents messages, au visuel et aux messages utilisés afin que chaque participant s'y retrouve (homme - femme - personne avec un handicap - personne 50 ans et +, 70 et +, enfant), motivant ainsi une grande majorité de la population à bouger et à s'impliquer. La valorisation doit également s'appuyer, au-delà des grands Jeux, sur ses meilleurs modèles féminins et masculins, les athlètes. La reconnaissance de la contribution des différents bénévoles, athlètes, intervenants se fait relativement bien au niveau provincial, mais il serait souhaitable qu'avec la nouvelle structure, cette reconnaissance s'étende de manière standardisée à l'ensemble des régions et avec un modèle de base commun. Certaines régions le font déjà, mais

d'autres ont laissé de côté cet aspect pourtant important dans le cycle.

Q. Le renouvellement des ressources humaines est essentiel. On ne peut plus compter uniquement sur les bénévoles souvent pleins de bonne volonté, mais aucunement qualifiés au sens large. Je suis désolée de le dire, mais ce n'est pas avec un cours de PNCE initiation ou même introduction à la compétition que les bénévoles ont ce qu'il faut pour gérer l'enfant, l'individu ou le groupe et l'amener à se dépasser. Encore moins si l'on intervient auprès des femmes, des personnes d'un certain âge et des personnes ayant un handicap. Afin d'atteindre le niveau de compétences désiré, il serait approprié d'utiliser les montants récupérés par la diminution du nombre d'organismes pour les ressources humaines, plus spécifiquement, au niveau des intervenants-terrain en utilisant exclusivement des professionnels gradués tels que mentionnés au point N (avec l'aide de mentors). C'est un mandat énorme, mais réalisable s'il est pensé de façon graduelle et systématique. Ceci étant dit, pour certains intervenants déjà en place ayant démontré leur talent, mais ne possédant pas nécessairement les qualifications; le volet expérience, résultats et satisfaction pourraient être pris en considération en les intégrant toutefois dans la roue de mise à jour de leurs connaissances. Ainsi, les bénévoles seraient exclusivement utilisés pour les événements et non pour l'encadrement. L'événementiel demande peu ou beaucoup moins de formation et de façon plus ponctuelle. Les officiels seraient inclus dans la catégorie « bénévole » avec la formation qui les concerne directement.

Chacune des recommandations suppose un certain degré de concertation et de travail en comités, mais en gardant à l'esprit que les gens concertés sont des visionnaires aptes à laisser de côté leur lien d'appartenance organisationnel. Ce serait une concertation très active dans le but de mettre en place les éléments déjà identifiés par un comité que j'appellerais le comité de visionnaires dont le travail serait sous la supervision du MSHV.

Autres possibilités. Vous remarquerez que je n'ai pas fait mention de l'organisme Québec en Forme. Deux options sont possibles: la première est que l'organisme soit totalement dissout et que ses activités soient rapatriées à même l'organisme-mère ou encore, on conserve le palier provincial de Québec en Forme avec les mandats

suivants: promotion (campagne, visibilité, valorisation) – communication à l’externe (incluant les activités de Sportcom) – gestion du fonds principal pour les événements et les infrastructures et la sécurité (la gestion financière du fonctionnement de la nouvelle structure et des différents programmes et services serait sous la responsabilité de l’organisme-mère). Le tout géré conjointement avec l’organisme-mère. Avec le nouvel organigramme, toute la structure régionale de Québec en Forme au même titre que celle de Kino-Québec et du sport scolaire devient superflue puisque les actions sont rapatriées en région (unité régionale, mais modifiée en conséquence) par la mise en place de quelques postes clés et essentiels, éliminant du même coup l’engloutissement de millions de dollars en bureaucratie et budget de fonctionnement.

À titre d'exemple, les organismes suivants disparaîtraient pour n’en former qu’un seul, celui de l’organisme-mère: RSEQ – Sports-Québec – Kino-Québec – Québec en forme régional ou en totalité selon l’option choisit. Les fédérations sportives demeureraient en place, mais sous la supervision de l’organisme-mère et selon des règles ajustées. Il en serait de même des URLS qui seraient conservées (le principe), mais avec en place les meilleurs éléments. On ferme et on recommence très différemment avec une tout autre image, structure de fonctionnement, mandats et tâches, leur rôle devenant plus élargi et diversifié. De plus, certains choix devraient être faits pour ce qui serait du nombre de sports soutenus en fonction de l’identité du Québec et de son histoire, des opportunités de développement et du taux de participation. Certains sports pourraient être davantage dirigés vers le volet activité physique et soutenus différemment.

Toute la question de sécurité serait également à revoir puisque présentement le contrôle est difficile à ce niveau surtout lorsque l’on parle de l’application des normes de sécurité dans un sport donné ou de la construction de nouvelles installations qui ne respectent pas les normes dans bien des cas, et ce, même avec la Régie de la sécurité dans les sports.

Il s’agissait là que de quelques pistes potentielles. Évidemment que dans un document de la sorte, toute l’idée derrière notre vision ne peut être décrite en quelques paragraphes. Nous désirions avant toute chose vous faire part de notre perception à l’égard du système actuel désuet et trop lourd. La majorité des individus impliqués en sport et en activité physique au Québec (principalement en sport)

veulent du changement dans le système sportif et cela, bien au-delà de quelques ajustements proposés actuellement dans le livre vert. On a vécu des réformes en éducation à plus d'une reprise, et ce, sans que la population ne soit vraiment prête et disposée à les vivre. Or, ce n'est pas le cas pour le système sportif. Les gens sont prêts et nous n'avons plus le choix si nous voulons avancer et prospérer au niveau de notre santé, notre bien-être et notre réalisation en tant que nation.

Merci,

Élaine Lauzon
Directrice générale
Égale Action

Guylaine Demers
Présidente
Égale Action